



DOSSIER DE CANDIDATURE

CONTRAT DE FORMATION DOCTORALE

2020-2021

**La date limite de dépôt des dossiers complets est fixée
au 30 novembre 2020 délai de rigueur**

Tout dossier arrivé incomplet sera réputé clos

Dossier à retourner à l'adresse suivante :

**Collectivité Territoriale de Martinique
Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Rue Gaston Defferre - Cluny CS 30137 - 97 201 Fort-de-France
Tél: 0596 30 16 16**

Les informations recueillies dans ce formulaire feront l'objet d'un traitement dans le cadre de l'instruction du dossier pour le passage à la Commission d'aides aux étudiants.

Le destinataire des données est la Collectivité Territoriale de Martinique.

Dans le cadre de l'instruction du dossier, des données personnelles pourront faire l'objet d'un transfert vers l'université d'accueil ou l'organisme de recherche.

Conformément aux articles 12,13 et 14 du Règlement Général de la Protection des données, et à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition aux informations qui vous concernent, droit que vous pouvez exercer auprès de la Collectivité Territoriale de Martinique :

- par courrier à l'adresse Hôtel de la Collectivité Territoriale de Martinique - Rue Gaston Defferre - Cluny - CS 30137 - 97201 Fort-de-France

- ou par mail à l'adresse électronique dpo@collectivitedemartinique.mq

Cochez la case ci-dessous afin d'exprimer votre consentement et permettre l'instruction de votre dossier

En remplissant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées et traitées pour la finalité en objet par la Collectivité Territoriale de Martinique

L'accompagnement des doctorants est un facteur au renouvellement de la recherche et permet à terme d'impulser la création d'entreprises innovantes pour le territoire martiniquais.

La Collectivité Territoriale de Martinique a donc mis en place un dispositif de contrat doctoral en faveur des étudiants de 3^{ème} cycle qui souhaitent poursuivre des travaux de recherches notamment sur des problématiques majeures liées au développement du territoire.

CARACTERISTIQUE DU CONTRAT DE FORMATION DOCTORALE

- Le contrat doctoral est un contrat unique et identique pour tous les établissements de recherche et d'enseignement supérieur
- Afin de permettre à l'étudiant(e) d'obtenir un contrat doctoral, la Collectivité doit établir une convention avec l'Université/l'organisme de recherche
- Le coût annuel d'un contrat doctoral est estimé à 29 435.75 euros brut annuel, incluant les charges patronales. Le coût total est donc estimé à 88 307,25 euros pour une durée de 03 ans

CONVENTION DE PARTENARIAT

- Une convention de partenariat est établie entre la Collectivité et l'Université/l'organisme de recherche en vue de la signature d'un contrat doctoral en faveur de l'étudiant(e)
- L'Université/l'organisme d'accueil doit transmettre en retour à la Collectivité Territoriale de Martinique le contrat doctoral en faveur de l'étudiant(e) ainsi que les fiches de salaires de l'année N-1
- La Collectivité Territoriale de Martinique apporte à l'Université/l'organisme de recherche la somme maximale de 29 435.75 euros par an durant 03 ans pour la réalisation du projet de recherche de l'étudiant(e)

CRITERES D'ATTRIBUTION

- Le sujet de thèse doit présenter un intérêt territorial
- Ne pas être salarié(e) dans un organisme autre que l'organisme signataire
- Ne pas bénéficier d'une allocation de recherche attribuée par le Ministère de l'Education Nationale ou par un organisme de public de recherche

MODALITES DE VERSEMENT

- 29 435.75 euros à l'Université/l'organisme de recherche dès que la décision du Président du Conseil Exécutif sera rendue exécutoire, après signature de la convention de partenariat entre la Collectivité territoriale de Martinique et l'organisme d'accueil sollicité et sur présentation du contrat de travail entre l'organisme d'accueil et le doctorant
- 29 435.75 euros à l'université/l'organisme de recherche la deuxième et la troisième année au mois de janvier sur présentation par l'organisme d'accueil des fiches de salaires de l'étudiant(e) pour l'année N-1

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Le dossier de candidature signé par l'étudiant(e)
- Une lettre de motivation de l'étudiant(e) expliquant sa démarche et son projet professionnel
- Un curriculum vitae détaillé avec photo
- La copie du DEA, du DESS, du Master 2 ou du diplôme jugé équivalent
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité de l'étudiant(e)
- RIB de l'université d'accueil ou de l'organisme de recherche

PROCEDURE D'INSTRUCTION DU DOSSIER

1. L'étudiant (e) envoie le dossier complet à l'adresse suivante :
*Collectivité Territoriale de Martinique - Rue Gaston Defferre CS 30 137
97 201 Fort de France Cedex*
2. Présentation du dossier à la Commission d'aides aux étudiants
3. Notification de la décision à l'Université/l'organisme de recherche

REMBOURSEMENT

- En cas de non-respect des clauses de la convention établie entre la Collectivité et l'organisme ou l'université d'accueil, la Collectivité Territoriale de Martinique pourra exiger le reversement des sommes indûment perçues par l'Université/l'organisme de recherche
- En outre, le reversement total ou partiel des sommes versées à l'organisme ou l'Université d'accueil pourra être exigé par la Collectivité Territoriale de Martinique si l'organisme ou l'Université d'accueil ne souhaite pas poursuivre la réalisation de l'opération et sollicite la résiliation de la convention, sauf résiliation dûment justifiée par l'organisme ou l'université d'accueil et approuvée par la Collectivité

THEMATIQUES PRIORITAIRES PRIVILIGIEES

- Valorisation des algues sargasses
- Dépollution des sols
- Valorisation des plantes de la pharmacopée
- Santé et risques sanitaires
- Développement durable et autonomie énergétique
- Agro-transformation, transformation des produits marins et sous-marins
- Agriculture raisonnée et diversification agro-écologique
- Sociologie du pouvoir économique en Martinique
- Mutations démographiques : enjeux et perspectives
- Tourisme, culture et patrimoine

**Le contrat de formation doctorale n'est pas cumulable avec l'aide aux études supérieures,
la bourse doctorale ou l'allocation forfaitaire de recherche**

I. IDENTIFICATION DE L'ETUDIANT(E)

Nom : Prénom :

Nom marital :

Né(e) le : à :

Age : Nationalité :

Sexe : M F

Salarié : NON OUI*

**Joindre un justificatif*

Adresse permanente à laquelle peut être adressé le courrier après le 30 novembre 2020 :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

Mail :

II. CURSUS DE L'ETUDIANT(E)

Baccalauréat ou équivalence

Année d'obtention :

Série :

Académie :

Diplômes obtenus

ANNEE	UNIVERSITE / ECOLE	DIPLOME

III. INSCRIPTION EN 3EME CYCLE

1^{ère} année

2^{ème} année

3^{ème} année

Discipline :

Université/Organisme d'accueil :

.....

Adresse :

.....

.....

.....

Téléphone :

Directeur du laboratoire :

Equipe de recherche / publications du laboratoire

1. Composition de l'équipe de recherche du laboratoire d'accueil dont les doctorants

Document à annexer

2. Equipe de recherche concernée par le sujet

Document à annexer

3. Principaux sujets de recherche du laboratoire

Document à annexer

4. Publications du laboratoire

Document à annexer

Directeur de thèse

Nom du Directeur de thèse :

.....

Fonction et discipline :

Téléphone :

Mail : :

.....

IV. PROJET DE RECHERCHE DOCTORALE DE L'ETUDIANT(E)

1. Titre de la thèse

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2. Présentation du thème de recherche et de la méthodologie envisagée

Document de 03 pages maximum à annexer

3. Avis du Directeur de thèse

Le Directeur de thèse devra expédier sous pli cacheté à la Collectivité Territoriale de Martinique un avis sur le projet de recherche doctorale de l'étudiant(e)

A la fin de chaque année le Directeur de thèse devra expédier sous pli cacheté à la Collectivité Territoriale de Martinique un avis sur l'état d'avancement des travaux de recherche de l'étudiant(e)

4. Point d'étape sur les travaux déjà engagés

Réservé aux candidats ayant déjà effectué une année de recherche.

Le Directeur de thèse devra expédier sous pli cacheté à la Collectivité Territoriale de Martinique un avis sur l'état d'avancement des travaux déjà engagés

V. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET EN TERME D'INTERET TERRITORIAL

Le doctorant devra replacer le sujet par rapport aux principales problématiques territoriales.

Joindre un document d'01 page maximum à rédiger dans la mesure du possible dans un vocabulaire accessible à un non-scientifique.

VI. ANNEXES EVENTUELLES

Joindre les publications et/ou les articles rédigés par l'étudiant.

Mentionner si nécessaire les sites internet où les articles sont publiés.

L'étudiant(e) citera si nécessaire les partenaires associés.

Signaler tout changement dans les meilleurs délais
à la Collectivité Territoriale de Martinique

L'étudiant(e) déclare sur l'honneur que tous les renseignements fournis dans le présent dossier sont exacts.

Par ailleurs, l'étudiant(e) autorise la Collectivité Territoriale de Martinique et l'organisme d'accueil sollicité à échanger les informations nécessaires à l'examen de son dossier.

Fait le//

à.....

Signature de l'étudiant(e)